



CDTT33

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA
GIRONDE DE TENNIS DE TABLE

Résidence Le Signal - Bât. D - 33, rue Auguste Lamire
33 700 MERIGNAC
☎ 05.56.12.00.88

TOURNOI « JEUNES ET FEMININES »

Le Comité de Gironde organise **les 25 et 26 NOVEMBRE 2017** le 1^{er} tournoi départemental de la saison 2017-2018. Ce tournoi, **ouvert à toutes les licences (Promotionnelles et Traditionnelles)** réunira durant deux journées les jeunes et les féminines du département. Il se déroulera au **gymnase Victor Louis – avenue de la Libération à TALENCE**. Ce tournoi se jouera sur 16 tables.

Tél. : 06 18 81 56 77

ARTICLE 1 : TABLEAUX - CATEGORIES - HORAIRES - PRIX

POINTAGE ½ HEURE AVANT CHAQUE TABLEAU

TABLEAU	CATEGORIES	HORAIRES DE DEBUT	PRIX
SAMEDI 25 NOVEMBRE 2017 FEMININES – POUSSINS – BENJAMINS			
Tableau A	- 11 ANS TOUTES LICENCES (BENJAMINES – POUSSINES)	15 H 30	6,00 €
Tableau B	- 13 ANS ET – 15 ANS LICENCES PROMO (MINIMES ET	15 H 30	6,00 €
Tableau C	- 13 ANS ET – 15 ANS LICENCES TRADIT (MINIMES ET	15 H 00	6,00 €
Tableau D	- 18 ANS ET SENIORS DAMES LICENCES PROMO	16 H 00	6,00 €
Tableau E	- 18 ANS ET SENIORS DAMES < 900 LICENCES	16 H 00	6,00 €
Tableau F	- 18 ANS ET SENIORS DAMES > 900 LICENCES	16 H 00	6,00 €
Tableau G	- 9 ANS POUSSINS TOUTES LICENCES	14 H 00	6,00 €
Tableau H	- 11 ANS LICENCES PROMO (BENJAMINS)	13 H 30	6,00 €
Tableau I	- 11 ANS LICENCES TRADIT (BENJAMINS)	15 H 00	6,00 €
DIMANCHE 26 NOVEMBRE 2017 MINIMES – CADETS – JUNIORS GARCONS			
Tableau J	- 13 ANS LICENCES PROMO (MINIMES)	09 H 00	6,00 €
Tableau K	- 15 ANS LICENCES PROMO (CADETS)	12 H 00	6,00 €
Tableau L	- 13 ANS LICENCES TRADITIONNELLES (MINIMES)	10 H 00	6,00 €
Tableau M	- 15 ANS LICENCES TRADITIONNELLES (CADETS)	11 H 00	6,00 €
Tableau N	- 18 ANS LICENCES PROMO (JUNIORS)	13 H 00	6,00 €
Tableau O	- 18 ANS LICENCES TRADITIONNELLES (JUNIORS)	13 H 00	6,00 €

Un joueur ne peut s'inscrire que sur un seul tableau (de sa catégorie)

ARTICLE 2 : FORMULE DE COMPETITION

Première phase par poules de 3 ou 4 joueurs. 2 qualifiés par poule dans un tableau à élimination directe.

Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches. L'arbitrage sera fait par les joueurs disponibles.

Le Comité d'organisation se réserve le droit de regrouper 2 tableaux en cas d'inscriptions insuffisantes.

ARTICLE 3 :

Une tenue correcte sera exigée et les chaussures de sport seront obligatoires pour pénétrer dans les aires de jeu. Il sera interdit de fumer et de coller dans la salle.

ARTICLE 4 : LES RECOMPENSES

Les 4 premiers au minimum de chaque tableau se verront remettre des récompenses en fin de journée.

De plus, chaque participant au tournoi marquera des points pour le classement du GRAND PRIX DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE.

ARTICLE 5 : ENGAGEMENTS

Le règlement des engagements devra se faire **avant la compétition**. Les joueur(se) s dont les engagements ne sont pas réglés ne pourront pas participer à la compétition.

En cas d'absence le jour de la compétition, les frais d'engagements resteront acquis au Comité de Gironde.

Le calcul des points pour le Grand Prix ne se fera que sur les **participants** à la compétition.

2 modalités d'inscription vous sont offertes :

- **Inscription unique sur les 4 tournois dès la première inscription lors du premier tournoi : 20 €**
- **Inscription à chaque tournoi (fiche jointe) à 6 €**

ARTICLE 6 : LE GRAND PRIX DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE

Le Grand Prix est un Challenge basé sur les 4 tournois jeunes et féminins de la saison.

En fin de saison, le Premier de chaque catégorie recevra un trophée acquis définitivement.

De plus, chaque participant apportera à son club un nombre de points égal à celui qu'il a acquis pour lui-même.

Ce qui nous permettra d'établir un classement des clubs. En fin de saison, les 10 meilleurs Clubs recevront des bons d'achat.

SYSTEME DE CALCUL DES POINTS :

■ Inscription sur un tableau :	1 Point
■ 1/8 de Finale :	2 Points
■ 1/4 de Finale :	4 Points
■ 1/2 de Finale :	6 Points
■ Finaliste :	9 Points
■ Vainqueur de Tableau :	15 Points

De plus,

Un joueur ayant participé à 2 tournois jeunes ou féminins dans l'année aura le total de ses points multipliés par 2.

Un joueur ayant participé à 3 tournois jeunes ou féminins dans l'année aura le total de ses points multipliés par 3.

Un joueur ayant participé à 4 tournois jeunes ou féminins dans l'année aura le total de ses points multipliés par 4.

Grâce à ce GRAND PRIX DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE, les joueurs pourront se battre pour leurs résultats personnels, mais aussi pour leur club.

Comptant sur le dynamisme et le dévouement des dirigeants.

Salutations sportives

LE VICE-PRESIDENT

Chargé de la Technique, des Jeunes et Féminines
Alexandre DERUNES